

GPEC : Anticiper les besoins. Détecter les potentiels. Accompagner les évolutions

OBJECTIF :

Mettre en place un processus de gestion des ressources et des compétences qui permet de :

- Valider les compétences internes et optimiser leur mise en œuvre.
- Fixer des objectifs de progrès et construire un plan de formation dans le cadre du projet de l'Entreprise.
- Accompagner la progression professionnelle des salariés et ajuster les compétences à un environnement en mouvement.
- Permettre une classification des emplois et des métiers dans l'Entreprise.

CONTENU :

La démarche s'articule autour de 3 axes principaux :

- Identifier les emplois, les métiers, leurs évolutions ; afin de définir les compétences nécessaires à la bonne réalisation du projet de l'Entreprise.
- Réaliser une analyse de l'existant : Evaluer et valider les compétences internes dans chaque emploi et métiers.
- Mesurer les écarts et construire un plan d'action.

DURÉE RECOMMANDÉE :

A définir en fonction des attentes de l'Entreprise et du nombre d'emplois, métiers concernés.

HONORAIRES : La mise en œuvre donne lieu à l'établissement d'un devis.

